

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 NOVEMBRE 2003**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, à 20 heures 30, sous la présidence de Madame FLINTHAM-WALLET Anny, Maire.

Etaient présents : Mmes et MM. HERBET Christiane, CAHON Claude, OBRY Eric, HUYON Jean-Luc, BALUT André, CARON Freddy, VINCENT Patricia, VORBECK Jean-Paul, FELLER Marie-Françoise, DUFETELLE Benoît, BUTTIN René,

M. BOHEC a donné procuration à M. BALUT,
formant la majorité des membres en exercice.

Etait absente : Mme DERAMBURE Nathalie,

M. CARON Freddy a été élu Secrétaire de séance.

**CHOIX DE L'ARCHITECTE POUR LE PROJET MAIRIE ET LOCAL
TECHNIQUE**

Après étude des propositions présentées par les deux Architectes contactés après la réunion du Conseil Municipal du 9 octobre 2003, le Conseil Municipal le Conseil Municipal à la majorité (12 VOIX pour et 1 ABSTENTION), décide de retenir le Cabinet COUROUBLE 11, Avenue du Général Leclerc à ALBERT, mieux-disant.

Monsieur HUYON demande si une commune peut réaliser des plus-values ; le Maire lui répond qu'à sa connaissance une commune n'est pas soumise aux plus values. Toutefois, pour confirmation, le Receveur Municipal sera contacté dès demain. Dans le doute, Monsieur HUYON s'est abstenu pour le vote.

Actualisation du Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées,

Le Maire donne lecture des différentes modifications proposées par le Conseil Général de la Somme et après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte les modifications proposées :

- **ajout** au plan des nouveaux chemins qu'il convient de protéger : C.R dit de la Montagne (Chemin des Postes) N° plan 3292 et 3425,
- **retrait** des chemins n'ayant pas d'intérêt pour la randonnée (chemins goudronnés non inclus dans des circuits ou isolés : VC 9 de Prouzel à Petit Plachy, VC 4 de Buyon à Saint-Sauflieu, VC 7 de Buyon à Béhécourt, CR 10 chemin créé des Côtes des Carrières N° plan 3305, 3295, 3293, 3306.

Prise de la compétence « Enfance-Jeunesse » par la Communauté de Communes,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, souhaite qu'une étude plus approfondie soit réalisée avant de délibérer sur cette future nouvelle compétence de la Communauté de Communes.

Virements et Inscriptions de crédits,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de faire l'acquisition d'une remorque, d'un montant de 1 200 €. La dépense sera inscrite au Budget 2003.

Fixation du montant de la redevance due par France Télécom

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer le montant de la redevance pour l'année 2003 à : 25.19 € pour le km d'artère et 16.78 € pour le m2 de surface occupée.

Participation au spectacle de Noël des enfants du regroupement pédagogique

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le versement d'une somme de 385 € à l'U.S.E.P. Regroupement Pédagogique de Plachy-Buyon/Prouzel, comme participation au spectacle de Noël pour les enfants du Regroupement.

QUESTIONS DIVERSES

Aide financière pour les enfants de Plachy-Buyon, élèves du CM 1-2 de PROUZEL, participant au voyage de classe.

Madame le Maire donne lecture d'une lettre de Mesdames BALDWIN et BULOT de l'école primaire de Prouzel, qui envisagent d'emmenner les enfants découvrir les châteaux de la Loire pendant une semaine, au cours du 1^{er} semestre 2004, et qui sollicitent une aide financière de 70 € par élève.

27 élèves de Plachy-Buyon étant concernés par ce voyage, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide le versement d'une subvention de 70 € par élève, soit 1 890 € qui seront inscrits au Budget 2004, et versés à l'U.S.E.P. Regroupement Pédagogique.

Le Maire donne lecture

- d'une lettre de l'Association Parentale « Crèche Halte-Garderie NID d'ANGES » à BACOUËL SUR SELLE, nous informant de l'ouverture au 1^{er} décembre 2003.
- d'une lettre d'habitants de Plachy-Buyon se plaignant de nuisances provoquées par le chien de leur voisin.

Informations Diverses

- Les différentes manifestations au profit du Téléthon se dérouleront les 5 et 6 décembre 2003
- Le spectacle de Noël, offert aux enfants de la commune, aura lieu le samedi 13 décembre 2003
- Un loto, organisé par le regroupement pédagogique, aura lieu le dimanche 16 novembre à 15 H 00 à l'école de Prouzel
- Le Tour de France 2004 passera à Plachy-Buyon, le jeudi 8 juillet.

Madame Christiane HERBET regrette le manque de spectateurs lors de la soirée ½ finale « Champions pour le Pays de Somme ».

Monsieur HUYON rappelle que lors de la réunion du 5 juin 2003, Madame DERAMBURE avait fait part de l'étonnement de Monsieur René HERENT de ne plus pouvoir traverser le Bosquet de Camont pour se rendre sur ses terres. Il lui avait été répondu qu'il s'agissait d'une tolérance qui ne pouvait plus se concevoir aujourd'hui du fait de l'aménagement dudit Bosquet.

Madame le Maire informe le Conseil qu'une convention a été établie avec Monsieur HERENT, l'autorisant, sur demande, à traverser le terrain communal pour ses travaux agricoles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H 45.
